# PARTAGE TEMOIGNE

BULLETIN TRIMESTRIEL 167 / JUIN 2017

**DOSSIER**
**Projet « Actions de sensibilisation en France »**

**L'ESSENTIEL 2016**
**Résumé du Rapport d'activité**

Partage
avec les enfants du monde

# Sommaire


**3** Actualités

**4** Focus
Renforcement de capacités de nos partenaires

**7** Dossier
Projet « Actions de sensibilisation en France »

**11** Parrains

**Découvrez le résumé du Rapport d'activité !**

# Edito

Les dernières élections présidentielles en France, malgré les doutes qu'elles ont pu faire planer, portent en elles deux messages forts qui nous permettent d'afficher aujourd'hui un optimisme prudent :

C'est d'abord l'ouverture sur le monde et la solidarité qui l'ont emporté une nouvelle fois sur l'enfermement et la crainte d'autrui. Mais ce sont aussi les engagements pris de relever enfin l'implication financière et politique de la France et de l'Union Européenne dans l'aide aux pays en développement, ainsi que de valoriser et de faciliter le travail réalisé par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont les associations comme Partage. Souhaitons donc que ces engagements se traduisent rapidement en actions.

Votre nouveau numéro de Partage Témoigne s'arrête sur le renforcement des capacités de nos partenaires, une stratégie en pleine expansion chez Partage. Celle-ci est symbolique d'une vérité qui fait son chemin et qui est au cœur de notre mandat : Au-delà des programmes et des actions en faveur des enfants, nous nous honorons de soutenir la constitution de structures locales fortes, autonomes et pérennes, dotées de ressources humaines valorisées et d'outils de gestion et de gouvernance performants et modernes. Grâce à ce soutien spécifique, que peu d'autres acteurs du développement acceptent d'assurer, nos partenaires seront mieux à même de voler de leurs propres ailes, renforçant à terme leur indépendance et leur statut de référence dans leurs pays respectifs.

Autre sujet porteur d'avenir, et marquant la volonté réaffirmée de Partage de s'impliquer aussi en France pour la protection de l'enfance et l'éclosion de nouvelles solidarités, le projet « Actions de sensibilisation en France » fait ici l'objet d'un dossier complet. Avec l'espoir que nos soutiens et nos bénévoles s'engagent toujours plus dans la propagation de notre message, de nos expositions, de nos spectacles et animations !

Au nom de Partage, je vous remercie pour votre soutien, plus indispensable que jamais.

**Nicolas Lenssens**
*Directeur Général*


**Partage**
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92

Association de solidarité internationale fondée en 1973
Régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique, pouvant recevoir des legs, donations et assurances-vie.

**Directeur de la publication :**
Christian Renoux
**Rédactrice en chef :**
Jennifer Duquesne
**Rédactrice en chef adjointe :**
Valérie Lecoutey

**Comité de rédaction :**
Laura Fricamps, Julie Hervel, Cécile Héry, Nicolas Lenssens, Anne-Laure Narcy, Claudine Paraire

Toutes les photos sont authentiques, elles ont été prises par des membres ou partenaires de Partage

**Conception :**
Graffiti (RCS 3116971506)
**Impression :**
Alliance Partenaires Graphiques
Prix au numéro : 3 euros
Commission paritaire N° 1115H80097
ISSN : 12908738
Dépôt légal : 2e trimestre 2017

E-mail : info@partage.org
**www.partage.org**
Sur Facebook :
www.facebook.com/associationpartage

**Le Forest Stewardship Council (FSC)** est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

Inde

## SARD a 25 ans !

Partenaire de Partage depuis 2014, SARD (Society for All Round Development) vient de fêter ses 25 ans d'actions en faveur des enfants défavorisés. Le programme actuel mis en œuvre par SARD, en collaboration avec Partage, se situe dans le district de Moradabad, dans l'Uttar Pradesh. Un Etat où 1/3 de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté.

*« L'objectif général du programme est de favoriser le développement des enfants et des adolescents de manière holistique. Par conséquent, notre tâche est de provoquer une prise de conscience et d'améliorer les connaissances de tous les acteurs impliqués dans l'éducation, la protection des enfants, ainsi que des services du traitement de l'eau et des installations sanitaires »*
Sudhir Bhatnagar, Directeur Général de SARD ■

➔ *Partage Témoigne n°159 – Juin 2015*

France

## Tournée de danse palestinienne

En septembre, Partage organise une tournée en France avec la troupe de danse d'IBDAA, notre partenaire palestinien.
Les dates de spectacles déjà confirmées :

- ➔ **Jeudi 21 septembre à 20h**
  au Ziquodrome à Compiègne (60) ;
- ➔ **Dimanche 17 septembre à 19h**
  Lycée Saint-Joseph, à Troyes (10) ;
- ➔ **Mercredi 20 septembre à 20h30**
  Théâtre Réaumur, à La Roche-sur-Yon (85) ;
- ➔ **Samedi 23 septembre à 20h30**
  Salle de la Mutualité, à Lyon (69).

**D'autres spectacles sont prévus en région parisienne et à Grenoble.** Toutes les précisions sur les lieux, dates, horaires, tarifs et conditions de réservation, vous seront communiquées sur notre site Internet : www.partage.org ■

➔ *Plus de détails dans notre dossier p.7*

Oise

## Août 2017 – Tous au Triathlon du Château de Chantilly !

**Venez partager un moment convivial et soutenir nos triathlètes solidaires les 26 et 27 août au Triathlon du Château de Chantilly.**

Bravo aux triathlètes Partage, Lola Bellaiche, Nouzia Mammar, Christophe Coupelle, Sylvain Ali et Edouard Gomes qui relèveront deux grands défis : collecter un maximum de fonds pour les enfants que nous soutenons au Népal et réaliser leur meilleure performance au triathlon.

Si vous aussi avez envie de **rejoindre notre équipe de triathlètes** (dossard gratuit) **ou notre équipe de bénévoles** pour nous aider dans les animations le jour J, **contactez rapidement Julie Hervel au 03 44 20 92 92 ou julie.hervel@partage.org** ■

# Renforcement de capacités de nos partenaires

Jusqu'à ces dernières années, notre soutien était principalement lié à la bonne mise en œuvre des actions sur place par la réalisation de programmes performants et efficaces. Avec la raréfaction des sources de financements institutionnels, l'évolution du contexte d'intervention, la nécessaire professionnalisation des structures locales et le besoin fort d'autonomisation, Partage a jugé également pertinent d'accompagner ses partenaires locaux dans le renforcement de leurs structures.

**Lexique**

**→ Capacités**
Aptitude des individus, des organisations, et de la collectivité dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès.

**→ Renforcement des capacités**
Processus par lequel les individus, les organisations et la collectivité dans son ensemble libèrent, créent, renforcent, adaptent et préservent les capacités au fil des ans.

**→ Soutien au renforcement des capacités**
Actions permettant de soutenir, faciliter, déclencher le renforcement des capacités et les processus connexes.

*Source : Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques).* ■

## Un plan pluriannuel

Dans un premier temps, de manière ponctuelle, nous avons souvent participé à l'envoi de fonds pour mener à bien des actions de formation et d'amélioration de l'organisation du travail en interne. Très vite, il a donc été important d'intégrer notre participation à une stratégie globale et construite.

Lors de l'élaboration de notre plan stratégique 2014 / 2016, un groupe de travail composé de membres de l'équipe et du CA de Partage, a réinterrogé le type d'appui destiné à ses partenaires et a défini les principales lignes directrices pour les années à venir en termes de partenariat. De ce travail, un axe fort est ressorti : celui d'accompagner les ONG locales partenaires à la réalisation de plans triennaux comprenant un programme d'intervention ainsi qu'un plan de renforcement des capacités des organisations. Ce passage à une programmation triennale a marqué la volonté forte de Partage d'évoluer vers une conception plus large de son accompagnement et en faveur du renforcement des acteurs partenaires ; de bâtir des relations de partenariat encore plus équilibrées, centrées sur une démarche collaborative autour d'objectifs communs.

## Un double objectif

Le renforcement de capacités d'un acteur local vu par Partage vise un double objectif. Tout d'abord, celui d'améliorer ses pratiques sur le terrain et sa performance technique. C'est le cas, par exemple, lors de formations techniques pour des équipes opération-

nelles en lien avec les actions qui sont menées sur le terrain (techniques d'apprentissage et pédagogie novatrice, méthodes éducatives adaptées à un public particulier, analyse de problématiques liées au milieu d'intervention...).

Il s'agit également de permettre au partenaire le développement de ses capacités structurelles et financières afin de tendre vers la pérennité de la structure. Cela peut se traduire, par exemple, par des actions permettant la diversification des sources de financement, le renforcement des procédures comptables et financières (achat de logiciels modernes et adaptés, appui de consultant technique), la stabilisation de l'équipe locale, par un travail sur la gouvernance ou la planification stratégique, la création d'outils de suivi des activités (bases de données), d'outils de communication performants (site internet)…

C'est donc avec cette optique que Partage a démarré, à partir de 2014, un travail conjoint avec ses partenaires sur le terrain afin de définir les besoins des organisations en termes d'appui. Des éléments importants doivent être pris en compte tout au long de ce processus : le contexte d'intervention du partenaire, le système d'acteurs, la stratégie de l'organisation concernée mais aussi les compétences disponibles. Il ne s'agit aucunement pour Partage d'imposer des thématiques ou des formations à ses partenaires, mais bien de travailler avec chaque organisation. De définir les points forts et les points d'efforts de chaque structure, les besoins prioritaires ainsi que les compétences à renforcer. Par la suite, un plan opérationnel est formulé et se décline sur plusieurs années.

## Un travail conjoint

Dans le cadre de ce volet de Renforcement des Capacités (RC), Partage travaille donc conjointement avec ses partenaires au renforcement de tout un panel de compétences, techniques, institutionnelles, gestionnaires, de communication, de pilotage stratégique, de travail en réseau… Partage assume alors plusieurs rôles : celui de facilitateur, d'accompagnateur ainsi que de bailleur.

**La méthodologie utilisée pour réaliser ce plan pluriannuel est la suivante :**

➔ Etablissement d'un diagnostic partagé ou situation de référence à un moment T de l'organisation : il s'agit alors de lister, grâce à une grille d'évaluation, de façon collaborative (le partenaire et Partage) les points forts et les points faibles de l'organisation, de définir les compétences à renforcer et prioriser de façon conjointe les principaux axes de renforcement sur les années à venir.

➔ Formulation et programmation d'un projet de renforcement à partir d'un format type : le partenaire propose à Partage un plan de RC sur plusieurs années qui prend en compte les objectifs définis dans la première phase de diagnostic. Ce programme peut aussi bien comprendre de l'assistance technique, de l'investissement, de la formation que de l'accompagnement. Ce plan est élaboré avec un budget correspondant, qui doit être proposé et validé par Partage.

➔ Mise en œuvre et conception d'un dispositif de suivi-évaluation : une fois le plan validé par les deux parties, il est contractualisé puis le partenaire met en œuvre les activités de RC avec l'appui conseil d'un membre de l'équipe des Programmes de Partage. A la fin de ce processus, une évaluation conjointe sera réalisée sur la base des indicateurs de suivi fournis par chaque partenaire.

En parallèle, l'équipe des programmes a assisté à deux formations depuis la mise en place de ce volet. Une formation de deux jours conduite par le F3E (Fonds pour la Promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et Evaluations) sur les Approches Orientées Changements (AOC). Ainsi qu'une formation sur la conduite d'ateliers et sur les techniques d'animation. Ces deux sessions avaient pour objectif de renforcer nos compétences afin de mieux accompagner les partenaires sur le terrain.

Ce premier cycle de trois ans (2016-2018) sera suivi d'un atelier au sein du département des Programmes qui devra permettre de tirer les enseignements de ces pratiques. Ce qui a fonctionné, ce qui est à améliorer et comment pérenniser notre démarche dans le futur.

## Le réseau Lamako

Cette démarche devra aussi permettre de développer les échanges entre pairs via le réseau Lamako qui représente un vecteur important du renforcement de capacités. En effet, depuis 10 ans, le réseau Lamako,

grâce à ses trois réseaux régionaux (RAEE en Afrique, ALDIN en Amérique Latine et ANCO en Asie) et aux échanges bilatéraux entre membres, contribue au renforcement des capacités des associations.

Cela qui se traduit concrètement par des formations organisées en commun, à des échanges sur leurs pratiques lors de visites terrain ou au moyen de supports et réunions de capitalisation, et à une veille mutualisée sur les thématiques d'intérêt commun. A ce jour, onze rencontres régionales et dix visites d'échanges et d'études entre partenaires ont été réalisées en Asie, Afrique et en Amérique Latine.

Le nouveau plan stratégique 2018/2020 devra s'appuyer sur cette première phase pilote et permettra à Partage d'améliorer ses pratiques en termes d'accompagnement et de renforcement de capacités des acteurs avec lesquels nous travaillons. ■

**Cécile Héry**
Directrice des Programmes

## Quelques exemples d'actions menées sur le terrain

### Roumanie — Définir un plan stratégique

L'élaboration conjointe du diagnostic de départ a priorisé la nécessité pour Renaître Romania, notre partenaire roumain, de retravailler et définir son plan stratégique pour les années à venir. Un plan stratégique est un document définissant les orientations, la mission et les actions d'une association sur une période de temps donnée, il sert d'outil de référence à l'association que ce soit en interne mais aussi pour les partenaires externes.
En 2016, grâce au financement de la 1re partie de son plan de Renforcement de Capacités, Renaître Romania a pu bénéficier de l'appui d'une consultante externe en développement organisationnel pour réaliser son plan stratégique 2016-2020. Cela a permis, au travers d'ateliers ainsi que d'analyses de l'association et du contexte, de former l'équipe à la rédaction d'un plan stratégique et la réalisation du document désormais utilisé par notre partenaire.

### Honduras — Améliorer le suivi des bénéficiaires

Une des actions prioritaires définie dans le plan de Renforcement de capacités aura permis, dans une première phase, de travailler sur le développement d'une base de données pour le suivi des bénéficiaires et des activités de Compartir. Ce, afin d'améliorer le suivi individuel des bénéficiaires mais aussi de permettre à l'association de disposer de données pour analyser et améliorer ses actions sur le terrain.

### Haïti — Garantir des fonds alloués

Dans le cadre du plan de renforcement de capacités de notre partenaire haïtien ADEMA, un bénévole français de compétences de l'association AGIRabcd (Association Générale des Intervenants Retraités) a passé 6 mois en Haïti. L'objectif était d'aider notre partenaire à renforcer sa structure administrative et financière afin de permettre de garantir la bonne utilisation des fonds alloués à l'organisation. Ce bénévole avait pour mission d'analyser le fonctionnement de l'organisation, de proposer des améliorations, de piloter leur mise en œuvre ainsi que de former l'équipe administrative et financière.

**Lors de ce processus, plusieurs activités ont été réalisées :**

- la mise en place systématique de réunions de coordination entre la direction, les responsables de programmes ainsi que les responsables financiers et administratifs ;
- la réorganisation du service comptable (simplification de certaines tâches au sein de l'équipe, répartition des tâches, formation et responsabilisation des comptables) ;
- la mise en place d'entretiens annuels d'évaluation pour le personnel ;
- la réorganisation de la gestion des dossiers du personnel ;
- la mise aux normes des contrats de travail ainsi que la mise en place d'une comptabilité analytique. ■

# PARTAGE

## L'ESSENTIEL 2016

Résumé du Rapport d'activité

Partage
avec les enfants du monde

# Sommaire


II Mot du Président

III Présentation de Partage

IV Nos missions sociales

VI Les ressources et les emplois

VII Principaux postes du bilan 2016

VII Transparence financière


## Le mot du Président

Tout au long de l'année 2016, nous avons travaillé au développement holistique de milliers d'enfants en accompagnant 30 associations engagées à leur service dans 20 pays. La démarche de cet accompagnement est double : soutenir financièrement les organismes partenaires pour leur permettre de réaliser leurs programmes sur le terrain, et apporter à chaque organisation un soutien humain et technique individualisé afin qu'ils puissent mieux se structurer et améliorer la qualité de leurs actions. Ce travail n'est possible que grâce au soutien fidèle de nos parrains et de nos donateurs. Ensemble, nous nous efforçons chaque jour à faire avancer concrètement la cause des enfants. En 2016, notre action s'est poursuivie dans le cadre de notre plan stratégique triennal 2014-2016. En 2016, deux pays où nous avons des partenaires ont vécu des situations d'urgence dramatique : en avril, l'Equateur, où nous travaillons avec les associations INEPE et San Juan, a été touché par un séisme et, en octobre, Haïti, où se trouvent ACDED et ADEMA, a été frappé par le passage de l'ouragan Matthew. Dans ces deux cas, Partage a lancé des appels d'urgence pour venir en aide, à travers nos partenaires locaux, aux populations touchées par ces catastrophes.

Partage a connu en août 2016 une transition importante avec le départ d'Erik Jorgensen et l'arrivée de Nicolas Lenssens comme nouveau Directeur Général. Au cours de ses dix années à la direction de notre association, Erik Jorgensen a su conduire les transformations nécessaires et renforcer la stratégie globale de Partage dans le respect de son histoire. Nicolas Lenssens, fort de sa longue expérience de terrain et de management, aura à cœur de consolider et d'amplifier ces évolutions.

Notre Assemblée Générale, réunie à Paris en juin 2016, a été marquée par la présence vivifiante de Saly Hema, qui est venue nous présenter l'action exemplaire du Dispensaire Trottoir qu'elle dirige à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso. Pendant cette assemblée générale, Corinne Nativel, journaliste, a été élue membre du Conseil d'Administration.

Que soient ici à nouveau remerciés toutes celles et ceux qui ont rendu possibles ces nombreuses réalisations : les membres de l'équipe salariée qui sont quotidiennement au service de notre projet commun, les membres du Conseil d'Administration, les bénévoles, les Associations affiliées, nos très nombreux parrains et marraines, les mécènes et donateurs, et les membres de l'association Partage. Ensemble, par votre engagement fidèle à nos côtés, vous nous permettez de travailler au service de ces milliers d'enfants bénéficiaires des actions de nos programmes

**Christian Renoux**
Président

# 1. PRÉSENTATION DE PARTAGE

### Aider les enfants du monde à grandir dignement

Reconnue d'utilité publique, Partage est une association de solidarité internationale aconfessionnelle et apolitique. Créée en 1973 pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre du Vietnam, Partage soutient des projets de développement auprès des enfants les plus défavorisés.

## Notre mission

Nous soutenons des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. Partage travaille dans 4 domaines d'actions : éducation, santé et alimentation, protection contre les abus et développement communautaire.

## Notre action

Partage a choisi d'apporter un appui aux associations locales expertes d'aide à l'enfance. Leurs connaissances des besoins des enfants qu'elles côtoient chaque jour, garantissent que les actions menées répondent au mieux aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux. Notre action est essentielle car c'est aujourd'hui qu'il faut agir pour offrir un avenir, demain, aux enfants les plus défavorisés du monde. En s'inscrivant dans la durée, elle permet de changer des destins. Enfin, elle vise l'enfant mais bénéficie à l'ensemble de sa communauté.

## Nos valeurs

Le **partage** est la notion fondatrice de notre association et de notre réseau de solidarité où chacun donne et reçoit. C'est un réseau d'échanges, de fédération d'énergies, de compétences et d'**engagements** de chacun. Partage favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les parrains, les donateurs, les bénévoles, les entreprises partenaires, les associations locales, et bien sûr, les enfants et leurs communautés.
Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'**écoute** des besoins des enfants et de leurs communautés. A notre sens, le **respect** de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale.
Notre réseau de solidarité est avant tout à visage humain, entre des personnes qui se connaissent, qui sont en lien. Le parrainage, notamment, repose sur cette connaissance mutuelle et réciproque entre les parrains et les enfants bénéficiaires.

**L'éducation** — **La santé et l'alimentation** — **La protection contre les abus** — **Le développement communautaire**

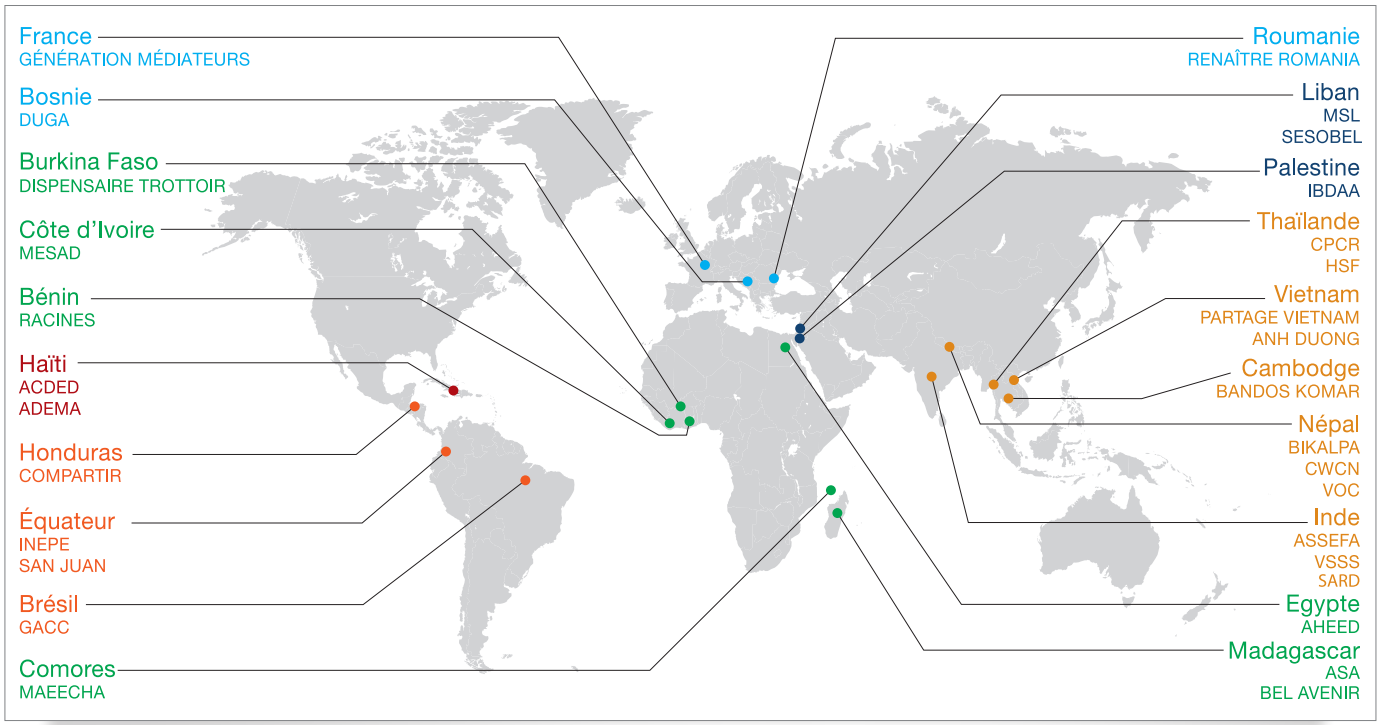

## 2. NOS MISSIONS SOCIALES

### Avec nos partenaires

En 2016, toute l'équipe de Partage a travaillé avec l'ensemble des associations partenaires pour passer d'une planification annuelle de notre collaboration à une planification à trois ans. Nous avons donc élaboré ensemble des projets à 3 ans, accompagnés de plans de renforcement de capacités adaptés aux besoins spécifiques de chaque partenaire. Ce changement majeur a été très bien accueilli par l'ensemble de nos partenaires.

En 2016, l'Agence Française de développement (AFD) a retenu un projet proposé par Partage et a octroyé un financement sur deux ans et demi pour sa réalisation. Mis en œuvre par notre partenaire ADEMA, il vise à la revalorisation et à l'amélioration de la qualité de l'offre éducative publique dans le département du Nord-Ouest d'Haïti.

14 missions de suivi des partenariats et des programmes ont été réalisées par l'équipe des programmes dans 10 pays (Brésil, Côte d'Ivoire, Haïti, Honduras, Inde, Liban, Madagascar, Palestine, Thaïlande et Vietnam) ainsi que 3 missions financières (en Haïti, Honduras et en Côte d'Ivoire) conduites par des bénévoles de compétence.

Une mission exploratoire ainsi qu'une mission de validation de démarrage d'une première collaboration ont été effectuées à Madagascar afin d'identifier de nouveaux partenaires potentiels. Ces missions ont permis de sélectionner deux nouvelles ONG avec lesquelles Partage devrait entrer en phase de première collaboration en 2017 : Vahatra à Antsirabe et Vozama à Fianarantsoa.

Par ailleurs, une mission de validation du partenariat avec l'ONG Tin Tua, basée à Fada N'Gourma dans l'Est du Burkina Faso, a été réalisée. L'organisation locale répondant bien aux critères de qualité et transparence, la proposition de partenariat a été validée par le Conseil d'Administration en novembre 2016. Ce nouveau partenariat prendra effet en janvier 2017.

Les désengagements progressifs et planifiés depuis plusieurs années avec l'ASSEFA et VSSS, dans le sud de l'Inde, se poursuivent et devraient se finaliser au premier semestre 2017.

### Avec nos marraines et donatrices et nos parrains et donateurs

Cette année, nous avons voulu augmenter la fréquence de nos relations directes avec les parrains et les donateurs afin d'assurer une plus grande proximité avec celles et ceux qui nous soutiennent pour leur permettre de se sentir davantage partie prenante de notre combat, plaçant toujours les enfants au cœur de celui-ci. Conscients des difficultés économiques de beaucoup, nous avons développé de nouvelles offres de soutien accessibles à toutes et tous, pour assurer la continuité du lien entre le parrain ou le donateur et Partage.

La synthèse des 3 000 réponses à l'enquête lancée en février auprès de nos parrains et marraines a été publiée dans Partage Témoigne. Elle nous a conduits à mettre en place des actions diversifiées, certaines à effet immédiat, d'autres à plus ou moins long terme pour renforcer nos liens avec nos parrains et nos donateurs. Ainsi, nous avons déjà renforcé notre accueil et notre accompagnement des nouveaux parrains, en améliorant notre suivi téléphonique et nous continuons également de favoriser le lien épistolaire entre les parrains et les enfants.

Par ailleurs, tout en poursuivant sa recherche de nouveaux parrains en allant à la rencontre du public dans la rue et en porte à porte, Partage a relevé un nouveau défi en expérimentant - une première en France - la DRTV (Direct Response TV). Cette opération innovante consiste à diffuser un spot qui présente l'action d'un de nos partenaires et propose d'appeler un numéro vert pour devenir parrain à Partage. La diffusion de ce spot a eu lieu pendant six semaines sur diverses chaînes de la TNT à la fin de l'année 2016. Cette première campagne a été couronnée de succès avec l'arrivée de plus de 200 nouveaux parrains. Nous avons également poursuivi notre action de prospection de donateurs par téléphone. Dans le même temps, nous avons renforcé notre capacité à recevoir des legs et des dons importants.

### Une identité revisitée et une notoriété renforcée

Nous avons décidé d'adjoindre à notre logo notre signature « avec les enfants du monde », de façon à identifier plus clairement et plus rapidement la mission de Partage.
Par ailleurs, nous avons pu compter cette année encore sur le soutien fidèle de personnalités de renom, tels que Régis Marcon, Abdel Alaoui et Pierre Sang, chefs cuisiniers reconnus, tous trois parrains de notre projet « Cantines du monde » ainsi que David Martin qui nous a soutenus dans le cadre de notre partenariat local pour l'opération des Boucles du Cœur avec l'enseigne Carrefour. Fabienne Saint-Louis et David Badi, triathlètes des JO, ont eux porté les couleurs de Partage dans le cadre du Triathlon du Château de Chantilly, pour lequel nous avons été choisis pour la première fois comme partenaire caritatif officiel.

### Au siège

A la suite d'une démarche collective, une politique globale de Ressources Humaines a été définie en 2016 par le Conseil d'Administration pour les années à venir. Celle-ci vise à améliorer la vie des salariés dans notre association.
Le développement du bénévolat se poursuit. En 2016, le siège a bénéficié de l'aide d'une trentaine de bénévoles tout au long de l'année.
L'organisation d'une journée « portes ouvertes » au siège de Partage à Compiègne nous a permis de réaffirmer notre ancrage local. Par ailleurs, partout en France, de nombreuses initiatives individuelles naissent avec la volonté de faire connaître Partage.

### Orientations 2017

Le conseil d'administration sera renouvelé lors de l'Assemblée générale de juin 2017. Marie-Elisabeth Perche et Daniel Leroy ont souhaité le quitter. Qu'ils soient remerciés pour leur participation à ses travaux. Alain Gayet sera candidat pour un nouveau mandat. Dominique Bissuel, Danièle Chagnon, Michel Férot et Aude Radoux seront candidats pour un premier mandat.
Le Plan d'Orientation Stratégique (POS) 2014-2016 a été prolongé en 2017. Le POS suivant couvrira la période 2018-2020 et sera réalisé en cours d'année 2017. Il aura pour but de toujours mieux planifier nos actions et de mieux mesurer nos résultats pour nous permettre d'atteindre nos objectifs.
En 2017, sera mis en place un nouveau système d'information et seront modernisés nos outils de communication avec la refonte de notre site Internet.
Partage poursuivra l'accompagnement de ses partenaires dans la mise en place de leurs plans triennaux, assurera la phase de première collaboration avec les nouveaux partenaires au Burkina Faso et à Madagascar et fera, à l'occasion de ses 10 ans, le bilan du Réseau Lamako qui réunit tous nos partenaires.
Nous poursuivrons la recherche de nouveaux parrains à travers la diversification de nos modes de collecte (street, porte à porte, web, DRTV), et nous renforcerons nos efforts en vue de la fidélisation de nos parrains, donateurs et mécènes.
Nous soutiendrons le développement de nos Associations affiliées en France et la création de nouvelles. Nous organiserons avec elles des campagnes de communication et un événement commun avec notre partenaire Ibdaa.
Partage participera pleinement aux divers collectifs auxquels elle appartient comme France générosités, Coordination Sud, la Coalition Education, la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix ou le F3E. Elle participera aux diverses campagnes de plaidoyer que ces organismes engagent en faveur du don, du développement durable et de la défense de la cause et des droits de l'enfant dans le monde. Nous développerons la promotion des actions de nos partenaires locaux sur ces thèmes, à travers la diffusion de films et de l'expo photos Cantines du monde. ■

### PARTAGE EN CHIFFRES Année 2016

- **43 ans** d'existence
- **870 000** bénéficiaires
- **30** associations-partenaires locales
- Dans **20** pays
- Près de **24 000** parrains & donateurs
- **12** associations affiliées en France
- **350** bénévoles
- Conseil d'Administration de **11** membres
- **23** salariés (en ETP)
- **8,8 M€** de budget

### RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR CONTINENT

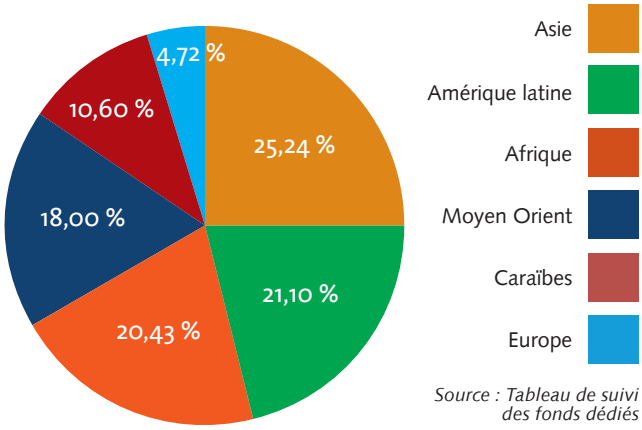


*Source : Tableau de suivi des fonds dédiés*

# 3. LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS

## 3.1. Le modèle économique : les ressources

Les Ressources de Partage proviennent à près de 95 % de Dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'Association, une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

**Les Fonds privés (94,77 %) intègrent :**

- les Produits de la Générosité du Public (Parrainages, Dons et Legs) pour 80.71 %,
- les autres fonds privés (Mécénat) représentant 0,24 %
- et le Report des Ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, représentant 13,82 %.

**Les subventions représentent 0,82 % des ressources.**

Les autres produits (4,41 %) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les cotisations, abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprise de provisions sur l'exercice.

Nous avons également bénéficié en 2016, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature, que nous avons valorisées pour un total de 20 699 €.

**NATURE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2016**

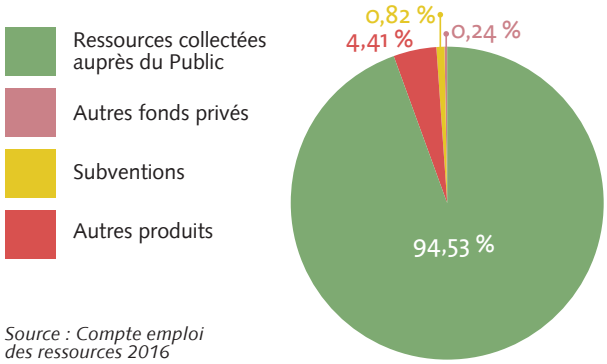


*Source : Compte emploi des ressources 2016*

## 3.2. Extrait du compte emploi des ressources

### 3.2.1. Emplois et Ressources globales

| EMPLOIS | Emplois de 2016 = compte de résultat (1) | Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016 (3) | RESSOURCES | Ressources collectées sur 2016 = compte de résultat (2) | Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016 (4) |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice | | 233 |
| 1 - Missions sociales | 5 676 | 5 649 | 1 - Ressources collectées auprès du public | 7 171 | 7 171 |
| 2 - Frais de recherche de fonds | 1 489 | 1 489 | 2 - Autres fonds privés | 21 | |
| 3 - Frais de fonctionnement & autres charges | 531 | 376 | 3 - Subventions et autres concours publics | 73 | |
| | | **7 514** | 4 - Autres produits | 354 | |
| **I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de resultat** | **7 696** | | **I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de resultat** | **7 619** | |
| II - Dotations aux provisions | 32 | | II - Reprise de provisions | 38 | |
| III - Engagement à réaliser sur ressources affectées | 1 138 | | III - Report des ressources affectées non encore utilisées des exercices anterieurs | 1 228 | |
| | | | IV - Variations des fonds dédiés collectés auprès du public (cf tableau des fonds dédiés) | | 90 |
| IV - Excédent de ressources de l'exercice | 19 | | V - Insuffisance de ressources de l'exercice | | |
| **V - Total général** | **8 885** | | **VI - Total général** | **8 885** | **7 261** |
| V et VI - Financement d'immobilisations sur l'exercice | | -11 | | | |
| VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | | 7 503 | VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | | 7 503 |
| | | | **Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice** | | **-9** |

*Les colonnes 1 et 2 du C.E.R. constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du Compte de Résultat. Les colonnes 3 et 4 du C.E.R. ont pour objectif d'affecter par type d'emplois les ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice (Colonne 3), et de suivre la consommation des seules ressources issues de la générosité du public, y compris celles des exercices antérieurs (Colonne 4).*

### 3.2.2. Affectation par type d'emplois des seules ressources issues de la générosité du public, utilisées sur 2016

- **5 649 K€ ont été utilisés en Missions Sociales,** soit 75,18 %. La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au suivi et audit de nos programmes.

Une petite partie (de l'ordre de 0,59 %) est affectée aux actions de sensibilisation en France et au développement du réseau international.

- **1 489 K€ ont été utilisés en Frais de Recherche de Fonds,** qui intègrent les frais d'Appel à la Générosité du Public, le Traitement des Dons, le Suivi des Parrainages.

- **376 K€ ont été affectés en Frais de Fonctionnement et Autres Charges** (Information et Communication, Charges Financières et Exceptionnelles), soit 5 %.

**AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2016**

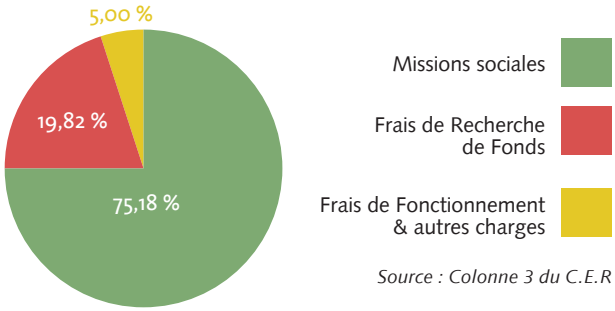


*Source : Colonne 3 du C.E.R*

## 4. PRINCIPAUX POSTES DU BILAN 2016

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016**

| ACTIF | MONTANT EN K€ | PASSIF | MONTANT EN K€ |
|---|---|---|---|
| Actif immobilisé | 345 | Fonds associatifs | 1 255 |
| Actif circulant | 2 473 | Provisions | 32 |
| | | Fonds dédiés | 1 138 |
| | | Dettes | 393 |
| **Total général** | **2 818** | **Total général** | **2 818** |

**L'Actif Immobilisé** d'un total de 345 K€, est composé :
- des Immobilisations corporelles et incorporelles, pour 345 K€
- et des Immobilisations Financières au travers d'un dépôt et cautionnement, pour 45 €

**L'Actif Circulant** d'un montant de 2 473 K€ est constitué :
- de créances diverses pour 460 K€
- des disponibilités de l'Association, comprenant les soldes de nos comptes Banques et Caisse pour un total de 221 K€
- d'un montant de placements d'un total de 1 791 K€ au 31/12/2016, souscrits pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, les Fonds Associatifs n'ayant pas un degré immédiat de disponibilité et le Résultat de l'exercice non encore affecté.

**Les Fonds Associatifs de PARTAGE** sont composés :
- des Fonds Propres de l'Association pour 21 K€, comprenant une Réserve Statutaire de 2 K€ et le Résultat de l'exercice d'un montant de 19 K€ en instance d'affectation.
- de la Réserve pour projet associatif d'un montant de 1 233 K€

**Les provisions pour risques et charges** correspondent à une provision de 32 389 € constituée pour assurer l'obligation d'engagement de retraite du personnel salarié.

Les Engagements à réaliser sur les Ressources Affectées, correspondant à l'emploi des fonds affectés à nos programmes et non utilisés en fin d'exercice, d'un montant de 1 138 K€ à fin 2016, permettent d'inscrire l'engagement de l'association dans le poste **Fonds Dédiés** qui figure au passif de notre bilan.

Les Dettes (Fournisseurs, Sociales, Fiscales, Diverses Régularisations) représentent 393 K€.

## 5. LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les comptes annuels de l'association sont établis avec le maximum de rigueur et de transparence par le Département Administratif et Financier de Partage. Ils sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un Commissaire aux comptes, désigné par l'Assemblée Générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

Partage est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.comitecharte.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

*Les informations de ce document sont issues du Rapport d'Activité de l'année 2016 disponible sur www.partage.org*

# Agir avec **Partage** pour **les enfants du monde**

## Parrainer

☐ **Je parraine un enfant.**
À partir de 30 € par mois.

☐ **Je parraine une action.**
À partir de 25 € par mois.

Je joins un chèque correspondant au 1er versement et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

## Faire un don

☐ **Je fais un don régulier de .....€ par mois.**
Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8€ par mois).

☐ **Je fais un don ponctuel de .....€.**
Je joins un chèque à l'ordre de Partage.

**Merci de votre engagement à nos côtés !**

## Adhérer

☐ **Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent(e) de Partage.**
Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de Partage.

☐ **Je m'abonne au journal de l'association, Partage Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.**
12 € par an. Je joins un chèque à l'ordre de Partage.

## Agir autrement

☐ **J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de Partage.**

☐ **Je souhaite être informé(e) sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.**

☐ **Je veux m'impliquer bénévolement.**
Je désirerais être contacté(e) à ce sujet.

---

**Vos dons sont déductibles de vos impôts ! Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de vos dons à PARTAGE, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable**

BU167

M. ☐ Mme ☐

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence Partage, si vous nous soutenez déjà

☐ J'accepte de recevoir des informations de la part de Partage par email

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de Partage en fonction de votre choix, à :

Partage,
40 rue Vivenel, BP 70311
60203 Compiègne Cedex

Partage
avec les enfants du monde

# Actions de sensibilisation en France

Dans le contexte actuel, en France et dans le monde, où l'on observe une montée des extrêmes, des populismes, de l'intolérance et du repli sur soi, il nous semble plus important que jamais de réaffirmer nos valeurs et notre engagement pour la défense des Droits de l'Enfant et, en particulier, pour le droit à l'éducation et à grandir dans un monde en paix.

Cette démarche vient appuyer des principes-clés de l'article 1er de nos statuts, où il est indiqué que Partage a notamment pour but de :

- Contribuer à promouvoir et à faire appliquer la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ;
- Contribuer à la formation des enfants à la paix et à la non-violence active ;
- Contribuer à informer le public en France pour l'inciter à s'engager durablement par des actes concrets de partage.

Plus largement, Partage souhaite réaffirmer sa vocation à participer à la construction d'un monde juste, solidaire et durable, dans l'esprit de l'ECSI (Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale), dont l'objectif est ainsi défini par EDUCASOL[1] : « *... permettre à chacun de comprendre les mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde ; prendre conscience de l'importance d'une démarche citoyenne ayant pour but de favoriser une solidarité entre les territoires, les générations, les groupes sociaux… et agir pour la construction d'un monde solidaire...* »

Afin de renforcer nos actions d'ECSI, nous avons décidé de créer un grand projet, intitulé « Actions de sensibilisation en France ». L'objectif de ce pro-

**Chargée de Développement du Réseau Bénévole à Partage, Anne-Laure Narcy est aussi la coordinatrice des actions de sensibilisation en France et, notamment, du projet de tournée avec la troupe de danse d'IBDAA.**

Anne-Laure appuie chaque équipe locale et garantit la cohésion générale du projet, en lien avec IBDAA. Pour l'accueil de la troupe et l'organisation du spectacle à Compiègne, elle a créé un groupe de travail. Celui-ci est constitué de Sophie Oketokoun, en mission de service civique à Partage, ainsi que de plusieurs bénévoles, réguliers ou nouveaux.
A Paris, un groupe a également été formé, avec Jacques Richet (salarié d'Orange en mécénat de compétences), plusieurs parrains d'IBDAA et des bénévoles de Partage Paris. A Troyes, La Roche-sur-Yon, Lyon et Grenoble, la réalisation du projet est possible grâce à la mobilisation des bénévoles de nos antennes locales. ■

[1] La plate-forme Educasol a l'objectif de renforcer le positionnement des acteurs de l'éducation au développement et de mieux les représenter auprès des pouvoirs publics français et européen.

## Les bénévoles de nos antennes locales préparent l'accueil de la troupe de danse d'IBDAA

*« La décision d'accueillir la troupe de danse d'IBDAA à Troyes n'a pas été trop longue à prendre ! Il a suffi d'un peu de bonne volonté, de quelques réseaux pour assurer la logistique, de prendre note de l'expérience des anciens membres qui avaient déjà accueilli la chorale de Bel Avenir à Madagascar, pour que ce projet se transforme en réelle envie de mener à bien une démarche utile et enrichissante !*
*Tenant compte de notre budget et des structures disponibles sur notre ville, nous avons choisi des établissements qui ont partagé notre motivation pour l'accueil du groupe, en mettant gracieusement à notre disposition leurs infrastructures. Grâce à leur soutien et à la mobilisation des membres de notre association, nous avons pu travailler sur le projet de façon rationnelle.*
*Nous accueillerons donc la troupe d'IBDAA avec plaisir, le dimanche 17 septembre, dans un centre agréable, situé à Mesnil-Saint-Père près de Troyes. Le lieu est équipé pour l'accueil de groupes, ceci afin de permettre aux jeunes d'être logés ensemble et dans de bonnes conditions. Le lendemain, une délégation de Partage Aube ira leur servir le petit déjeuner et les saluer avant le départ pour Paris !*
*Pour le spectacle, nous avons repéré une salle disponible et accueillante. Certes, elle n'est pas très grande et les conditions scéniques et techniques sont moindres mais l'accueil chaleureux des responsables acceptant de mettre à notre disposition des salles annexes nous a confortés dans notre choix. Il s'agit de la salle de spectacle du Lycée Saint Joseph. Aussi, nous pourrons proposer, à l'issue du spectacle et sur le même lieu, un dîner « fait maison » par les membres de l'équipe troyenne, à la troupe et aux membres de Partage Aube, pour créer un moment convivial et d'échanges.*
*Nous avons les grandes lignes tracées. Il nous reste maintenant à affiner quelques points et faire en sorte que tout se passe bien ! Nous attendons avec impatience d'applaudir cette troupe qui répète ses chorégraphies avec ambition. Un projet concret, un échange enrichissant, un Partage réussi, nous serons tous en position de donner et recevoir. »* ■

**Sylvie Joly,**
Présidente de Partage Aube

jet est de valoriser et développer nos actions de sensibilisation aux Droits de l'Enfant, à la Solidarité Internationale et à la Paix, auprès du public en France, y compris auprès des enfants et des jeunes, qui sont les citoyens de demain. Nos moyens d'actions sont multiples : présentation d'expositions ou de films, organisation de conférences et de spectacles, animations au sein d'établissements scolaires, etc… En 2017, nous poursuivons avec le réseau bénévole, le travail déjà réalisé les années précédentes et lancent de nouveaux projets.

## Tournée en France avec notre partenaire palestinien

Parmi les nouvelles actions de l'année 2017, le projet phare est l'organisation d'une tournée avec la troupe de danse d'IBDAA, notre partenaire palestinien.

Composée de 10 filles et 10 garçons, âgés de 15 à 18 ans, tous bénéficiaires des actions soutenues par Partage, la troupe de danse d'IBDAA a eu l'occasion de se rendre dans plus de 10 pays, afin de présenter ses spectacles et ainsi partager les aspirations et espoirs des réfugiés palestiniens. C'est l'un des vecteurs majeurs à travers lequel se font les échanges culturels entre le camp de Dheisheh (zone d'intervention de notre partenaire) et le reste du monde. Pour les jeunes du groupe, c'est aussi

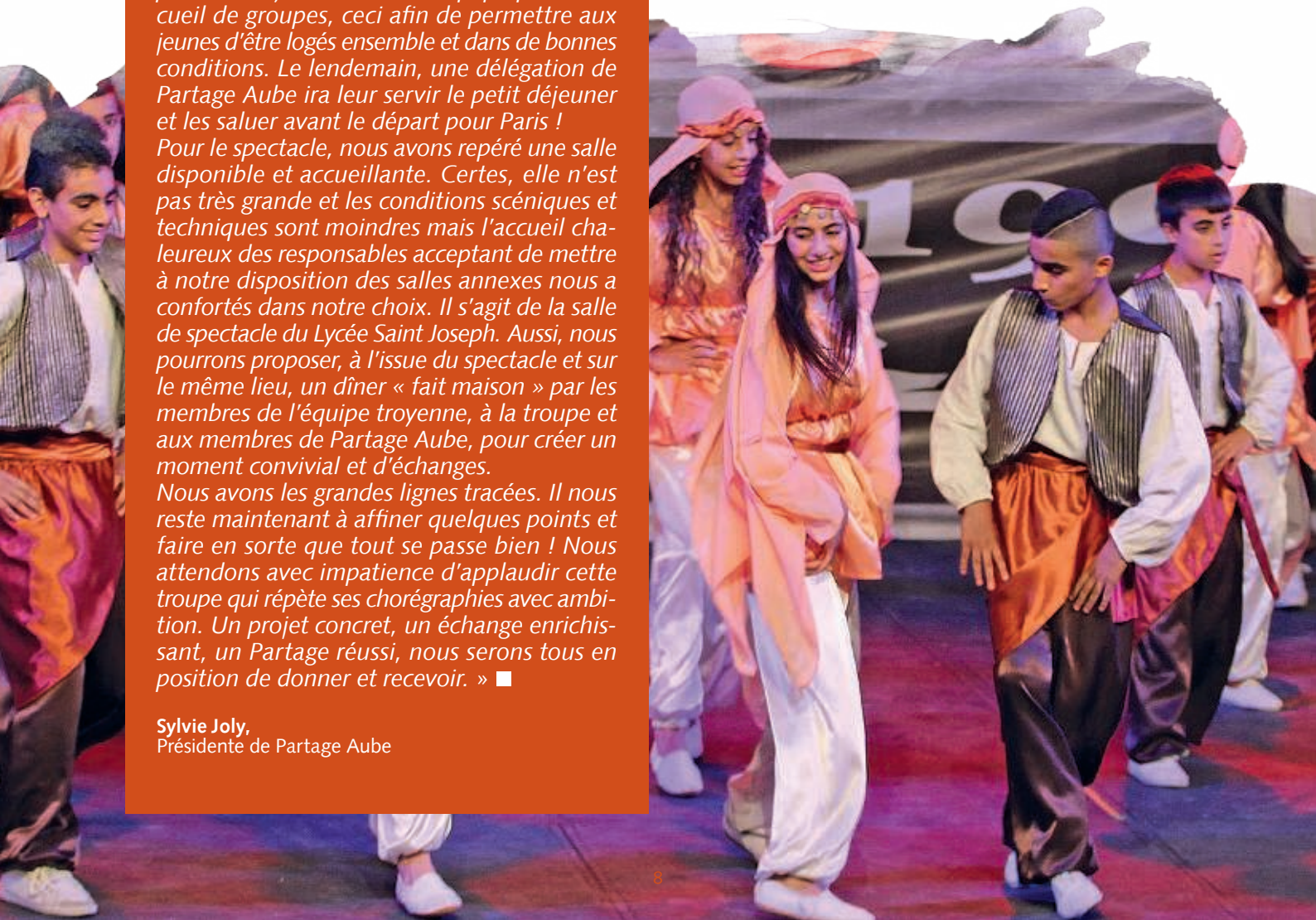

une activité stimulante, à laquelle ils sont intégrés à part entière, de la chorégraphie aux questions d'éclairage et de son. Grâce à ce projet, Partage souhaite sensibiliser le public à la nécessité de construire un monde de paix, dans le respect des différences.
La tournée se déroulera en septembre 2017, avec des spectacles à Compiègne, Troyes, Paris, La Roche-sur-Yon, Lyon et Grenoble. La troupe se rendra aussi en Belgique et en Italie, avec d'autres partenaires européens.
Le spectacle présenté est une création, conçue spécialement pour la tournée en France. Il est composé de deux parties : la première, d'une durée de 45 minutes, s'appelle « Ghorba » (« Exil » en français) et la deuxième, d'une durée de 25 minutes, s'appelle « Khayma et Wassya » (que l'on peut traduire en français par « Epoque des Tentes et Héritage »). Il raconte la vie des Palestiniens, depuis 1948 à nos jours. La mise en scène prend la forme d'une conversation entre un petit enfant et son grand-père. La chorégraphie représente divers aspects de la vie quotidienne palestinienne : le mariage, le travail de la terre, l'élevage, ou encore, le rôle des chevaux dans la vie des paysans.

## Nos expos photos continuent de sillonner la France, auprès de tous les publics

La première, intitulée « A la découverte des écoles du monde », apporte un éclairage sur l'accès à l'éducation dans le monde et permet de découvrir la diversité des écoles selon les pays. Elle présente vingt photos d'enfants scolarisés, soutenus par Partage, dans différents pays. Elle nous montre le bonheur de ces enfants d'aller à l'école, d'apprendre, de s'amuser avec leurs camarades, d'être respectés, de manger à la cantine, de se sentir en sécurité, en somme, d'avoir une vie d'enfant. Elle montre aussi que, partout dans

le monde, il existe des associations, qui luttent contre les inégalités, en permettant aux enfants les plus défavorisés d'avoir accès à une éducation de qualité et d'espérer un avenir meilleur dans leur pays.

La seconde exposition, intitulée « Cantines du Monde », a pour but de sensibiliser à l'importance de l'alimentation dans le développement global de l'enfant et de montrer comment les cantines scolaires favorisent l'accès à l'éducation des enfants les plus défavorisés. A travers douze panneaux, l'exposition met en image les conditions particulières d'accès à l'alimentation des enfants soutenus par Partage. De plus, elle nous fait découvrir les différentes cultures culinaires, grâce à la présentation de recettes de plats typiques des pays des enfants. ■

➔ suite page 10

## Pourquoi avez-vous décidé de participer à l'accueil de la tournée ?

D'abord, nous voulons saisir l'opportunité qui se présente de rencontrer des partenaires et bénéficiaires de Partage dans le monde. Nous gardons un si bon souvenir de la chaleur du contact avec la Malagasy Gospel (accueillie en 2013) et nous savons que nos efforts seront compensés par les échanges, même de simples sourires.

**Comment vont se dérouler l'accueil de la troupe et l'organisation du spectacle dans votre ville ?**

Nous avons pu obtenir une belle salle de spectacle, l'Amphithéâtre Réaumur à La Roche-sur-Yon qui permettra de bonnes conditions de déroulement. Nous pouvons aussi loger le groupe dans des locaux de colonies de vacances sur la côte vendéenne. Cela nécessite un trajet d'1h d'où un repas commun à La Roche-sur-Yon après le spectacle.
Nous souhaitons qu'il y ait des moments de repos pour la troupe et nous essaierons de privilégier l'écoute des besoins du moment et le dialogue.

**En quoi ce projet vous paraît-il pertinent pour sensibiliser à la cause de Partage ?**

Ce qui nous paraît très important, c'est de montrer l'esprit de l'aide que Partage apporte. On est loin du paternalisme des sociétés riches ou de la restriction à des besoins vitaux. Là, il y a un vrai échange : ceux qui sont aidés ont des choses à exprimer et à nous apporter. Il est important de le leur permettre aussi et de les entendre. Nous sommes persuadés que ces jeunes palestiniens seront les meilleurs porte-paroles ou ambassadeurs de Partage. ■

**Propos de Martine Bouffet-Vergniol,**
Présidente de Partage Vendée.

# Antennes locales bénévoles

**Alpes Maritimes**
Jamila Ibrahimi
partage.alpesmaritimes@orange.fr
Tél. 04 93 76 85 10

**Alsace**
Christian Carau
accueil@partage-alsace.org
Tél. 06 16 41 37 45

**Aube**
Sylvie Joly
aube@partage.asso.fr
Tél. 06 64 77 20 00

**Auvergne**
Bernadette Carbonnel
auvergne@partage.asso.fr
Tél. 04 73 26 23 37

**Bordeaux Gironde**
Elisabeth Longuépée
partage.bordeaux@gmail.com
Tél. 05 56 28 54 91

**Calvados**
Martial Legras
calvados@partage.asso.fr
Tél. 02 31 82 41 25

**Isère**
Dominique Bissuel
isere@partage.asso.fr
Tél. 06 86 04 04 45

**Lyon Rhône**
Francis Dufour
partage.lyon.rhone@gmail.com
Tél. 09 54 58 81 74

**Paris**
Nathalie Lanoizelée
paris@partage.asso.fr
Tél. 09 52 11 72 93

**RA - Saint-Etienne**
Brigitte Giret
partagera@sfr.fr
Tél. 06 77 48 27 43

**Région Nantaise**
Christiane Dronneau
partageregionnantaise@laposte.net
Tél. 02 40 43 51 14

**Vendée**
Martine Bouffet Vergniol
vendee@partage.asso.fr
Tél. 02 51 54 95 61

Pour tout renseignement sur le bénévolat en France, vous pouvez contacter Anne-Laure Narcy, Chargée du développement du réseau bénévole au 03 44 20 75 68 ou par e-mail anne-laure.narcy@partage.org

## Expo Ecoles du Monde / Cinéma Quai des Arts

Noémie Hérault, Chargée de développement culturel au Cinéma Le Quai des Arts à Usson-en-Forez (42), nous a contactés pour louer l'exposition « A la découverte des Ecoles du Monde », afin de l'exposer pendant un mois dans le hall d'accueil du cinéma.
Tout au long de ce mois, le cinéma a proposé aux écoles primaires de la région de venir découvrir l'exposition. Partage a mis en contact Noémie et les bénévoles de Partage Saint-Etienne, qui sont venus animer les visites de trois classes. L'exposition et les animations ont été très appréciées par l'équipe du cinéma, les enfants et le public en général. Selon Noémie, les livrets qui accompagnent l'exposition (livrets pour les enfants et livrets pédagogiques pour les accompagnateurs), utilisés lors des interventions des bénévoles de St Etienne, étaient tout à fait adaptés à l'âge des petits visiteurs et à la découverte de l'exposition en groupe, dans un cadre scolaire ou avec des centres de loisirs. Un an plus tard, fort de cette bonne expérience, le cinéma a loué l'exposition « Cantines du Monde », qui a connu le même succès. ■

## Expo Cantines du Monde / Partage Isère

**Témoignage de Diana Barredo,** Trésorière de Partage Isère

*« C'est une expo remarquable sur le fond et sur la forme. Constituée de douze panneaux indépendants sur le thème de l'alimentation des enfants, elle explicite le lien étroit entre l'accès à l'éducation et l'accès à la cantine. Chaque panneau présente la situation dans un pays différent, avec photos d'enfants, texte court et percutant et une recette d'un plat typique du pays. Cette présentation est adaptée aussi bien à des enfants qu'à des adultes. Dans l'Isère, nous en avons fait l'expérience à deux occasions, lors d'un salon de la gastronomie et dans un restaurant d'entreprise. En effet, l'expo s'utilise aussi bien avec du grand public qu'en petit comité. Elle peut servir, par exemple, de support d'animation pour des groupes d'enfants, comme nous l'avons fait auprès de scolaires. A chaque fois, la qualité visuelle des supports arrête le regard et la conversation s'engage facilement avec les animateurs présents ou entre les visiteurs.*
*Nous constatons que le public ne fait pas spontanément le lien entre l'accès à l'école et à l'alimentation, l'accès à au moins un repas équilibré par jour et à un suivi médical... L'expo permet ainsi de présenter les différents domaines d'intervention de Partage dans les pays partenaires, avec une approche globale des problématiques de l'enfant. Une manière de rendre concret le parrainage aux futurs parrains. »* ■

# Des instants de bonheur supplémentaires

Marraines, Parrains, si, à l'occasion de son anniversaire, de Noël, ou d'une fête locale importante dans son pays, par exemple, vous souhaitez faire un « petit plus », cela est possible et voici comment.

## Un superflu indispensable

Chaque fois que vous faites un don supplémentaire pour votre filleul, vous lui permettez ce « superflu indispensable ». Il ne s'agit pas d'acheter du matériel scolaire, des uniformes, ou toutes choses primordiales déjà financées par votre parrainage, mais d'offrir aux enfants des instants de bonheur à partager.

## Un don pour votre filleul et ses camarades

La mutualisation de votre don est l'occasion pour les enfants de vivre les valeurs de partage et d'équité qui donnent un sens encore plus fort à votre geste. Par notre partenaire, votre filleul sera informé que vous lui destinez un don supplémentaire dont il bénéficiera avec ses camarades. C'est lui qui vous remerciera personnellement, heureux de vous raconter comment, avec ses amis, il a profité de votre don !
Adressez simplement à Partage un chèque (ou faites un don sur notre site www.partage.org ) en précisant « don supplémentaire pour mon filleul ». L'intégralité de votre don sera alors reversée à notre partenaire qui organisera pour tous les enfants de très beaux moments (excursion au zoo, à la mer, goûter d'anniversaire, fête locale, etc.) et que le seul parrainage ne permet pas. Pour tout complément d'informations, merci de contacter votre chargée de relations.

**Pourquoi un don uniquement financier ?**

*A maintes occasions, vous pourriez souhaiter envoyer à votre filleul quelque chose de plus personnel que de l'argent. Même si nous le comprenons, nous vous remercions de ne pas envoyer de cadeau sur place. Outre les frais d'affranchissement, puis de dédouanement importants et les risques de perte ou de vol, un colis peut entraîner des discriminations (contre lesquelles nous luttons en permanence) entre les enfants (risque de jalousies, de mise à l'écart). Nous privilégions également le fonctionnement de l'économie locale.*

## Leur joie renforce notre conviction que ces moments festifs sont essentiels !

▼ **Aux Comores,** une majorité d'enfants n'avait jamais pu voir la mer. Les dons supplémentaires ont permis à Mouna et toute sa classe de s'y rendre et s'y baigner ! Quelle fête inoubliable !

**Au Cambodge,** les temples d'Angkor sont à 10 km de certaines écoles… mais les enfants n'y sont jamais allés. Quand les dons supplémentaires seront suffisants, ils pourront découvrir un pan extraordinaire de leur histoire.

▲ **Au Brésil,** notre partenaire regroupe les dons supplémentaires reçus et organise chaque trimestre une fête pour tous les enfants, l'occasion pour eux de sortir de la violence du quartier. ■

**Vous avez été nombreux depuis le dernier Partage Témoigne, à prendre le temps d'écrire à votre filleul.**

**Merci d'avoir répondu à l'appel des enfants !**

# Transmettez-leur un avenir

**Les legs, donations et assurances-vie permettent à Partage d'aider les enfants, concrètement et sur la durée. Partage étant un organisme reconnu d'utilité publique, la totalité de ce que vous transmettez est exonérée de droits de succession.**

## LES LEGS

**Une transmission par testament**
Le legs permet de donner tout ou partie (même modeste) de son patrimoine après son décès. Le legs se fait par testament et peut être révoqué à tout moment par un nouveau testament.

## LA DONATION

**Une transmission immédiate**
La donation consiste à transmettre un bien de son vivant avec l'accord du « donataire » que vous voulez favoriser (une personne, ou une association caritative...). Cette démarche nécessite obligatoirement de passer par le notaire. Elle est irrévocable et son effet est immédiat.

## L'ASSURANCE-VIE

Souscrit auprès de votre assureur ou de votre banquier, le contrat d'assurance-vie vous permet de transmettre votre capital au bénéficiaire que vous aurez préalablement désigné (une personne, ou une association caritative...). Cette transmission se fait sans formalités, ni droits de mutation.

Pour vous renseigner, vous aider et vous accompagner, n'hésitez pas à contacter en toute confidentialité
**Laura Vast**, en charge des legs, donations et assurances-vie au **03 44 20 75 73** ou par mail : **laura.vast@partage.org**

## DEMANDE DE DOCUMENTATION

Je souhaite, sans engagement de ma part, recevoir de Partage des informations sur les legs, donations et assurances-vie.

Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ E-mail _____

N° de participant _____

Partage
avec les enfants du monde

40, rue Vivenel
BP 70311 - 60203 Compiègne
Cedex - France
Tél. 03 44 20 92 92
Fax 03 44 20 94 95

Pour en savoir plus
**www.partage.org**

Merci infiniment de votre engagement à nos côtés !

**PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger ces coordonnées à d'autres organismes.**

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de modification auprès de l'association bénéficiaire « PARTAGE », dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.